

BULLETIN MUNICIPAL

N° 7

CHAUSSENAC

NOVEMBRE 1991



"POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL"

Telle une formule magique, un certain nombre de techniciens de l'aménagement du territoire semble nous dire que l'art et la manière de "sauver" nos communes rurales passeraient par le "développement local".

Qu'est-ce à dire ?

On ne peut qu'adhérer à l'idée de développement. En effet s'il y a développement c'est que l'exode ou la dévitalisation régresse

La dimension locale est également importante puisqu'elle doit permettre d'apporter des solutions adaptées aux problèmes concrets locaux.

Si nous sommes d'accord sur les objectifs, je suis persuadé qu'il y a ensuite des conditions nécessaires et suffisantes pour passer aux actes :

- * Il faut trouver des idées, des projets,
- * Il faut des moyens techniques et financiers pour les réaliser.

Aussi, dans nos petites communes rurales, je suis intimement persuadé que ces conditions peuvent être d'autant mieux remplies que nous sommes nombreux à y travailler, à y apporter sa contribution, son concours si modeste soit-il.

Sur ce point, je suis optimiste lorsque je fais le bilan :

- du travail de notre Equipe Municipale (ce bulletin exprime une fois encore modestement ce qui est fait quotidiennement sur notre commune).
- des volontaires et bénévoles qui font vivre les Associations locales (ils s'expriment également dans notre bulletin).

Par contre les moyens techniques et financiers risquent de nous manquer, la crise agricole qui touche durement nos régions d'élevage, le déficit de création d'emploi pour les jeunes, les ressources limitées des communes, me persuadent que nous pourrions être plus forts si les communes rurales acceptaient plus volontiers à élaborer ensemble des projets.

L'heure n'est plus à "défendre" notre seul territoire communal, mais à "sauver" le pays de Pleaux, le Nord-Ouest Cantal.

J. KLEM

Depuis le mois d'Avril

- 28 avril : " Journée des Déportés " : Cérémonie au monument aux morts.
- 30 avril : Le Maire rencontre à AURILLAC, le Directeur Départemental des Postes, à propos du bureau P.T.T. de CHAUSSENAC.
- 05 mai : Assemblée Générale de l'U.S.C.
- 08 mai : Deuxième randonnée pédestre chaussenacoise organisée par le Comité des Fêtes.
- 12 mai : Célébration de l'Anniversaire du 8 mai 1945 : messe, cérémonie au monument aux morts de CHAUSSENAC et de BRAGEAC, Banquet organisé par l'Association des Anciens Combattants.
- 17 mai : * Réunion à la mairie avec les sectionnaires d'Ostenac, en présence de M. ROCHER de l'Office des Forêts.
* Visite du chantier de captage des sources AEP, en présence de la D.D.A.F. et des entreprises (Fonrouge et Gire).
* Réunion d'information à la mairie sur les programmes européens agricoles.
- 19 mai : Traversée de CHAUSSENAC (Ostenac) par l'épreuve Enduro, organisée par le Moto-Club de Mauriac.
- 25 mai : * Le Maire assiste à ANGLARDS DE SALERS à l'Assemblée Générale du Syndicat des Quatre Cantons.
* Soirée-spectacle des jeunes de la paroisse Chaussenac-Ally.
- 26 mai : Fêtes du Sport : importante participation de Chaussenac, arrivée groupée à SALERS (à pied et à bicyclette).
- 29 mai : Les élèves de l'École - Lauréat du concours "des jeunes reporters" organisé par le journal "La Montagne" visitent l'imprimerie à Clermont.
- 01 juin : * Réunion du bureau du Syndicat des Quatre Cantons (Mairie de St CHAMANT).
* Banquet de l'U.S.C. à ESCORAILLES.

08 juin : Réunion du Conseil Municipal.

09 juin : Réunion du bureau du Comice Agricole.

16 juin : Course cycliste régionale UFOLEP (BRAGEAC-CHAUSSENAC).

20 juin : + Etude de la voirie de Cussac (en présence de la D.D.E.)

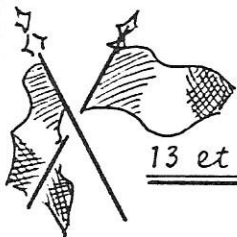
+ Visite de l'Eglise par M. LAMOURERE, Conservateur Départemental des Monuments Historiques, en présence du Maire et de M. MAURY, Curé de PLEAUX.

+ Etude des travaux d'entretien dans les appartements des instituteurs.

21 juin : Voyage scolaire.

29 juin : Réunion de travail sur la future organisation du ramassage des ordures ménagères.

06 juillet : Cérémonie amicale d'adieu à l'occasion du départ de Mme LAJARRIGE, Directrice de l'Ecole depuis 1981, de Mme LAYGUES Denise, supé au bureau PTT depuis 14 ans, de Mlle BLANCHER Sylvie, Contrat Emploi Solidarité à l'Ecole, et de M. THESSANDIER, Receveur PTT, remplaçant.



13 et 14 juillet : Festivités : feux d'artifice, retraite aux flambeaux, bal, cérémonie au monument aux morts.

15 juillet : Accueil par la Municipalité des "Hollandais" originaires du Cantal.

28 juillet : CHAUSSENAC, Commune étape du TOUR DU CANTAL PEDESTRE

3, 4 et 5 août : Fête Patronale organisée par le Comité des Fêtes.

11 août : Kermesse du Club " Rencontre ".

13 août : Inauguration de l'exposition présentée par les Archives Départementales " Bicentenaire de la création du Département du Cantal " (30 personnes)

17 août : Conférence animée par M. J. BAUDOUIN, auteur de l'ouvrage sur les croix d'Auvergne. (80 personnes)

18 août : Fête du Pain à Cussac, organisée par le Comice Agricole.

20 août : Réparation d'une fuite importante sur le réseau d'alimentation d'eau.

27 août : Assemblée Générale du Comice Agricole.

28 août : Visite des locaux de la Coopérative avec des techniciens de l'ARIM.

31 août : Réunion du Conseil Municipal.

01 septembre : Le Maire rencontre le propriétaire des anciens moulins du ruisseau d'Ostenac.

30 septembre : Conseil Municipal (examen du Compte Administratif 1990 et du Budget Supplémentaire 1991.

12 octobre : Réunion de la Commission Communale des Impôts.

13 octobre : Comice Agricole de CHAUSSENAC.



23 et 24 octobre : Participation du Maire au Congrès National des Maires de France.

27 octobre : Concours Départemental de chevaux lourds. Municipalité de CHAUSSENAC représentée par le Maire et M. PICARONNY.

... DIVERS ... DIVERS ...

- + CHAUSSENAC a participé à la collecte 1991 "la mère et l'enfant", grâce à Monsieur CELIER, délégué de l'U.D.A.F.
- + Depuis la création de notre BULLETIN MUNICIPAL, 15 personnes nous ont fait parvenir un don. Nous leur renouvelons nos remerciements.
- + Actuellement, la Commune accueille deux jeunes dans le cadre d'un CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE, il s'agit de Véronique LESCURE ET Christian LESCURE.

... INFORMATIONS ... INFORMATIONS ...

- + Vous êtes retraités du régime général : renseignements auprès de la permanence de la C.R.A.M., à la mairie de MAURIAC, (2 fois par mois - Jeudi matin)
Tél : 73.42.82.00.
- + Service social de la Mutualité Sociale Agricole : Permanences :
 - = Mme Muriel LEBERT, Conseillère en économie sociale et familiale, à la mairie de MAURIAC, le Vendredi, de 9 h à 12 heures.
 - = Mme M.J. ARVIS, assistante sociale à PLEAUX (mairie), le 13 de chaque mois, de 10 h à 12 heures.

LA POSTE

A VOTRE SERVICE
AGENCE POSTALE DE CHAUSSENAC -
PENSEZ - Y.

COMICE AGRICOLE

La troisième Fête du Pain fut organisée cette année avec succès au village de Cussac dans le four prêté et rénové pour l'occasion par Mrs CHAMARD et TRINIOL.

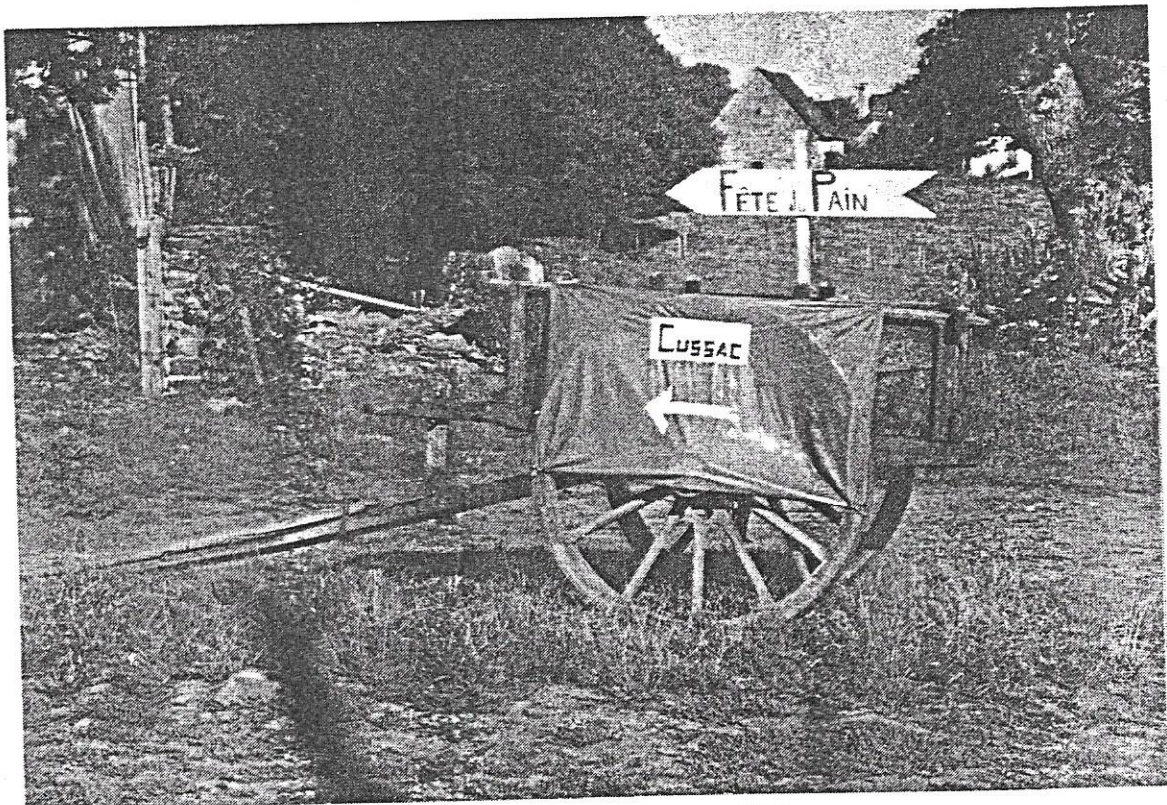
L'Assemblée Générale du 27 Août dernier a permis de préparer le Comice et a procédé à l'élection du nouveau BUREAU qui s'établit comme suit :

Président	: A. DAYRAL
Secrétaire	: Ch. CAPEL
Secrétaire Adjoint	: J. KLEM
Trésorier	: Ch. ISCHARD
Membres	: J. VERGNE et M. MAGNE

Malgré la conjoncture très difficile de l'élevage bovin, les éleveurs "Salers" ont tenu à être présents (128 animaux furent exposés). Le banquet traditionnel se déroula chez VAUR à Pleaux : une dizaine de plaques, 5 cloches de concours et 25 coupes furent distribuées.

Rendez-vous à l'année prochaine.

Le Bureau du Comice.



FETE DU PAIN

V I E D E L' E C O L E

Quelques flashes

- . **La rentrée scolaire** s'est faite avec l'arrivée d'une nouvelle directrice qui vient de l'Essonne : Mme Patricia Couvidoux.
Effectifs 91-92 : 16 enfants (bientôt 18).
- . **Association des parents d'élèves** : Mme COLLE Présidente, Mme Sylvie ISCHARD Secrétaire, Mme Terrisse Trésorière.
- . **Bibliothèque** : Ouverte au PUBLIC TOUS LES MARDIS DE 17 H. à 18 H.
Don de 26 ouvrages (adultes) au mois d'octobre.
Actuellement la bibliothèque compte :

830 livres pour enfants
465 livres pour adultes.
- . **Des Animations et activités d'éveil** :
16 octobre : deux animateurs de la maison de la "Forêt de Miers" sont venus à l'école lors d'une journée découverte "nature"
 - Promenade en forêt avec récolte de champignons, feuilles, fruits... avec observation et étude.
 - Jeux de découverte sensorielle pour sensibiliser les enfants aux formes, couleurs, bruits et odeurs de la nature.
- 25 novembre : A l'occasion du 11^{ème} festival du conte dans le Cantal (Rapatonades), accueil dans l'école de Thérèse Canet qui "récitera" des CONTES d'Auvergne en français et en occitan.

C O M I T E D E S F E T E S

Encore cette année, beaucoup de manifestations. Des nouveautés, avec le Tour du Cantal pédestre. Etape du 28 juillet : St Martin Cantalés-Chausсенac : 87 marcheurs. Soleil - 18 kms bien balisés - Boissons offertes par le Comité des Fêtes de St Christophe. 4 points d'eau dans les villages traversés. Mr Adrien Caze, 80 ans, qui a fait 6 étapes en 1990 était venu fêter son anniversaire avec nous. Apéritif offert par la Municipalité. 120 personnes partagent le repas. 3 accordéonistes animent la soirée. Le lendemain : CHAUSSENAC - CHALVIGNAC 83 marcheurs.

A noter le succès du "14 Juillet" avec feux d'artifices, lampions, bal gratuit et l'orchestre LAFONT.

Début Août : Fête patronale avec un programme chargé :

... / ...

- Samedi : Soirée choucroute (140 personnes) suivie d'un bal (Orchestre LABOUREL)
- Dimanche : Course cycliste - feux d'artifices - bataille de confettis - Bal (Orchestre FREYSSAC)
 En après-midi : pour la première fois interclocher avec une équipe de St Martin Valmeroux.
- Lundi : Concours de pétanque (1er prix Mr RIGAL et son fils d'Ally).

ET BIENTÔT AU MOIS DE FEVRIER ON FÊTERA C A R N A V A L

CLUB RENCONTRE

Le Club poursuit ses activités. Nombreuse assistance à la kermesse annuelle du mois d'août. Personnes venant de Chaussenac, des communes voisines ainsi que des vacanciers. Nous tenons à remercier toutes les personnes de bonne volonté qui nous aident à cette occasion, pour les gauffres et bouriols (appréciés par tous), la buvette, la vente d'objets fabriqués par les membres du Club ou autres... Tous ceux qui ont offert un ou plusieurs lots pour la tombola, pour les animations, concours de quilles, pétanque, musique etc...

MERCI A TOUS

En septembre le traditionnel voyage d'automne par Argentat - arrêt à Tulle et Uzerche; repas à Vigeois et après-midi visite des Haras de Pompadour. Souvenir d'une agréable journée dans l'amitié.

Nous préparons le repas dit "de fin d'année", un peu avancé, car plusieurs personnes partent dans leur famille pour l'hiver. Toutes les personnes seront les bienvenues adhérentes au Club et autres.

A bientôt à tous.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

La Célébration du 73ème anniversaire de l'Armistice a eu lieu à CHAUSSENAC le DIMANCHE 10 NOVEMBRE. A l'issue de la messe, le Conseil Municipal, les Anciens Combattants et la population se sont retrouvés devant le Monument aux Morts pour rendre hommage aux victimes de la Grande Guerre.

Après avoir fleuri la stèle, la cérémonie s'est clôturée dans une bonne ambiance par le repas fraternel servi par le restaurant Lalo à Brageac, réunissant 24 convives parmi lesquels Mr le Maire de Chaussenac et le représentant de Brageac.

10 Novembre 1991

*Banquet
des
Anciens
Combattants*



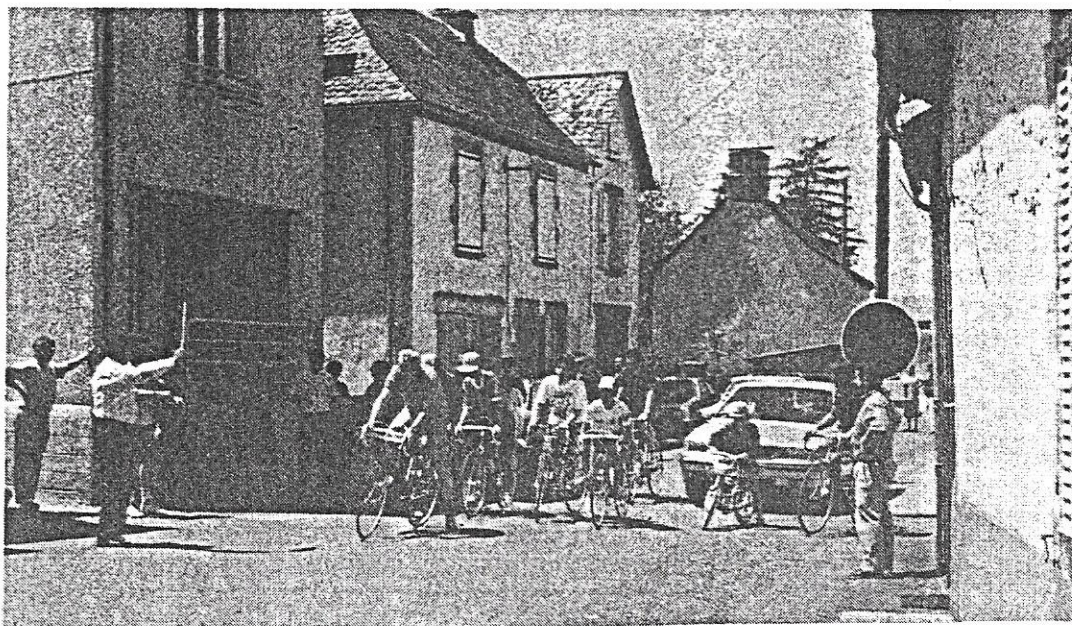
*Brageac
Chaussenac*

Présence et Environnement culturels

BIBLIOTHEQUE : L'Association des MAIRES DE FRANCE et SAVOIR LIVRE organisent le concours " gagner la bataille de la lecture " qui a pour but de mettre en valeur, d'inciter et de développer les politiques municipales en faveur de la lecture. La commune de CHAUSSENAC a été lauréate en 1991 et a reçu un prix constitué d'une centaine de livres, d'une valeur dépassant 3 700 francs.

FILM-VIDEO : A l'occasion du passage du Tour du Cantal Pédestre, un film-vidéo a été réalisé sur Chausсенac, notamment à partir de témoignages locaux. Cette vidéo sera bientôt mise en vente.

FETE DU SPORT : CHAUSSENAC bien représenté, 13 cyclistes sur le parcours Chausсенac - quatre routes de Salers, puis 38 marcheurs pour rejoindre l'arrivée à SALERS.



&+& ANIMATION ESTIVALE &+&

Les associations locales et la municipalité ont été une nouvelle fois les artisans d'un programme d'animation et de festivités caractérisé par leur diversité et leur qualité.

Ainsi, plusieurs fois, la population locale fut doublée ou triplée :

randonnée pédestre de mai, Tour du Cantal Pédestre, Fête du 14 juillet et du 04 août, kermesse des anciens, fête du pain, exposition des Archives Départementales, conférence, ...

VOIRIE ET BATIMENTS COMMUNAUX

♦ Le saviez-vous ? à la demande de la municipalité, la Subdivision de l'Equipement a remesuré la longueur de nos chemins; les résultats indiquent :

11 093 mètres de voirie communale goudronnée.

2 527 mètres de voirie communale non goudronnée.

1 734 mètres de chemins ruraux revêtus.

13 172 mètres de chemins ruraux non revêtus.

Soit au total : 28,5 kilomètres que la commune et l'Association Foncière de Remembrement se doivent d'entretenir.

♦ Notre Eglise :

+ des gouttières ont été posées discrètement afin de ne pas rompre l'harmonie de l'architecture romane du choeur de l'Eglise. Les infiltrations d'eau devraient être ainsi supprimées.

+ La foudre est tombée sur le clocher le 30 juillet dernier, mettant hors d'usage toute l'installation électrique. Après le passage de l'expert d'assurance, les travaux définitifs de réparation vont être engagés pour un montant de 8 729 F (HT), évitant ainsi les risques de court-circuit.

+ Le grenier de l'Eglise a été nettoyé, une fenêtre a été également remplacée.

♦ Salle des Fêtes : Réparation et remplacement de convecteurs électriques ;
Mise aux normes de sécurité du tableau d'alimentation électrique.
(coût total s'élevant à : 5.500 F)

♦ Entretien de la voirie : avec le concours du Syndicat d'Entretien des Chemins ruraux de la région de PLEAUX, afin de réaliser les entretiens courants de la voirie communale : 9 tonnes de gravettes, 27 tonnes de gravillons et 3 citernes de goudron (répandus cet été).

♦ Entretien des bas-côtés : (herbe, débroussaillage, curage des fossés) par M. Noël DUMAS , avec l'aide de Christian LESCURE : soit 13 km X 2 côtés = 26 km !!!
Importants travaux d'élagage sur la magnifique charrière qui part d'Ostenac vers les vieux moulins.

♦ Propriétaires et exploitants - pensez à réaliser avant le printemps prochain - les élagages et débroussaillages le long des voiries communales, ainsi que sur les CHEMINS DE REMEMBREMENT - Merci -

◇=◇=◇=◇=◇=◇=◇=◇=◇=◇

NB : Le revêtement bi-couche qui a été fait cet été entre La Grille et le bourg, vers BRAGEAC, relève du Département et des services de l'Equipement, dans la mesure où il s'agit d'une route départementale.

NOUVELLES FISCALES et BUDGETAIRES :

La révision générale des évaluations cadastrales est en cours : les services du cadastre ont étudié les baux ruraux de toutes les communes du Département, afin de les classer ensuite par grandes catégories.

A titre d'exemple, à CHAUSSENAC, la valeur de ces baux varie de 240 F à 1 300 F par hectare!!... La valeur moyenne définitive s'établit à 820 F et a servi de base pour classer notre commune.

La Commission Communale des Impôts Directs s'est également réunie pour actualiser le classement des propriétés bâties : les maisons de type "Chauvet" servant de référence sont classées en classe 10, les maisons ou immeubles plus anciens et moins confortables ont été classés en 11 ou 12 (ce qui représente la majorité du bâti de notre commune). Les maisons plus confortables et de meilleure qualité de construction sont de classe 9.

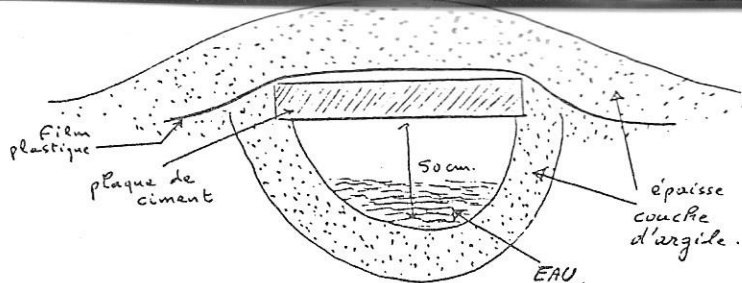
En faveur des agriculteurs :

Dégrèvement d'impôts sur taxe foncière "propriétés non bâties" : Il a été déduit directement sur les avis d'imposition 1991 et doit profiter en définitive à l'exploitant. Cette mesure a été prise par la Loi de Finance afin de remédier aux difficultés exceptionnelles rencontrées par le secteur de l'élevage. Le montant global des dégrèvements sur la commune de CHAUSSENAC s'élève à 43 609 F.

Compte Administratif 1990 : Bilan définitif du budget communal pour l'année écoulée. Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1 192 035 F, l'ensemble des dépenses étant de 883 930 F, l'EXCEDENT DE CLOTURE est de 214 112 Francs. On peut donc constater la maîtrise globale budgétaire, les investissements consacrés à l'équipement ou à l'entretien communal (voirie, bâtiments, ...) ont pu être autofinancés. L'endettement de la Commune reste faible.

Demande de subvention au Conseil Général du Cantal pour l'année 1992 :

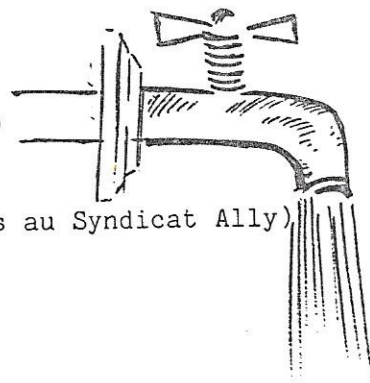
Trois dossiers ont été déposés et communiqués à Monsieur le Président Roger BESSE et à Monsieur Jean CHANUT, Conseiller Général de PLEAUX. Il s'agit de la voirie de Cussac (coût: 114 000 F TTC) et de Cheyssiol et de la réparation de la toiture de notre école.



coupe d'un captage de source réalisé l'hiver dernier (2,8 mètres de profondeur)

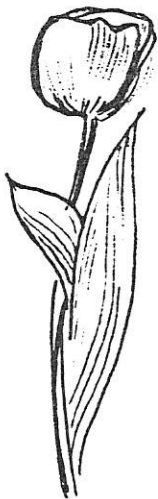
CONSOMMATION D'EAU POTABLE SUR CHAUSSENAC : (265 abonnés)

en 1988	35 692 M3	
en 1989	32 662 M3	(dont 8 530 M3 achetés au Syndicat Ally)
en 1990	28 616 M3	



VENTE D'UNE COUPE "SECTION D'OSTENAC" :

Après avis des sectionnaires et décision du Conseil Municipal, une coupe de 5 hectares a été présentée à la vente d'automne à Aurillac. Composée principalement d'hêtres et quelques chênes et tilleuls, la coupe a été achetée par le Comptoir de Brive, pour un montant de 100 000 francs.



CHAUSSENAC - VILLAGE FLEURI ?

CHAUSSENAC ne pourrait-il pas participer en 1992 aux concours organisés par le Comité Départemental du Tourisme ?

Plusieurs catégories peuvent concourir : les maisons avec jardin - très visible de la rue, balcons et terrasses sans jardins - mairie - Ecole - Poste - cafés, ...
Faites-nous part de vos idées.

D'ores et déjà, les bulbes de tulipes et de narcisses qui nous ont été envoyés par les amis d'Auvergne vivant maintenant aux Pays-Bas, devront fleurir au printemps prochain.

ETAT-CIVIL de CHAUSSENAC : du 1er janvier au 1er novembre 1991 :

Naissance : ISCHARD Romain.

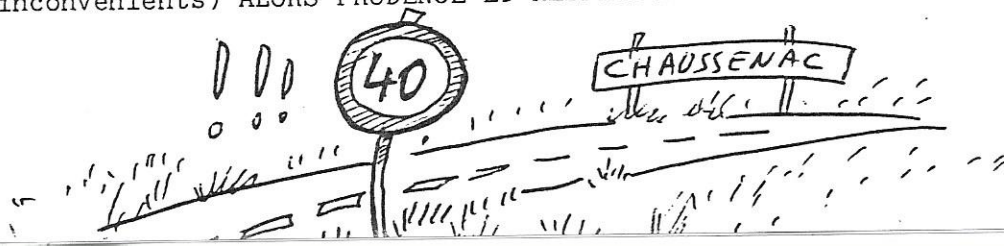
Mariage : DELBOS Rémy et SCHRAMM Laurence.

Décès : Mme CHEYMOL Léonie, M. COMBES Jules, Mme CAPEL Louise,
Mme COURBOULEIX Denise, Mme MATHIEU Marie

TÉMOIN DU PASSE DE CHAUSSENAC, une pierre immense qui faisait partie d'un pressoir à huile de noix dans l'un des moulins d'OSTENAC - est maintenant sur la place - MERCI pour ce dépôt à Mme Ida LESCURE-GARCELON et à son fils Guy LESCURE.

SECURITE D'ABORD - Bien que la vitesse soit limitée à 50 kms/h dans le Bourg - de nombreux véhicules dépassent la vitesse autorisée. -

Il serait dommage d'être obligé d'installer des ralentisseurs (qui offrent également des inconvénients) ALORS PRUDENCE ET RESPECTONS LES VITESSES AUTORISEES.





UN CADEAU POUR NOEL

COMMANDER LA CASSETTE VIDEO QUI PRESENTE LA COMMUNE
DE CHAUSSENAC

(paysages, reportages, histoire, vie associative,

Prix = 200 F

auprès de la :

F.A.L. du Cantal

7, rue du 139ème R.I.

15000 AURILLAC



EQUIPE DE L'U. S. C.

POUR LA SAISON 1991 - 1992

*La saison a bien
commencé.*